



Association Interprofessionnelle
de Santé au Travail de la Côte d'Or

Organisme de Formation agréé
N° déclaration d'existence 26 21 00437 21
SIRET : 77820794400134

PREVENIR LES RISQUES LIES A L'UTILISATION D'UN PRODUIT CHIMIQUE

□ OBJECTIFS :

- Appréhender les dangers des produits chimiques,
- Savoir évaluer les risques lors de la manipulation et du stockage des produits chimiques
- Anticiper pour diminuer voire éliminer les risques en sachant reconnaître les produits chimiques et utiliser les moyens de prévention et de protection mis en place

□ PARTICIPANTS :

Salariés concernés d'entreprises adhérentes à l'AIST 21 :

- Salariés (opérateurs) en industrie (production, entretien, maintenance...)
- Tout personnel manipulant des produits chimiques

□ PROGRAMME INDICATIF :

➤ Apports théoriques

Définition des produits chimiques

Les voies de pénétration et d'exposition aux produits chimiques

Les effets sur la santé

Les sources d'information : Etiquettes, Fiches de données de sécurité (FDS), les interlocuteurs

Les moyens de protection adaptés au poste de travail

La manipulation et le stockage des produits chimiques

➤ Supports pédagogiques

- Exposé théorique avec un diaporama Power-Point
- Exercices pratiques (lire une étiquette, une FDS...)

□ **DUREE** : 1 heure par groupe.

□ **LIEU** : dans l'entreprise.

□ **TAILLE DES GROUPES** : de 6 à 12 personnes (maximum) par groupe.

□ **FORMATEUR** : toxicologue de l'AIST 21.

□ TARIFS INDICATIFS :

- Entreprises de moins de 10 salariés : prestation incluse dans la cotisation annuelle à l'AIST 21.
- Pour le 1^{er} groupe d'une même entreprise : prestation incluse dans la cotisation annuelle à l'AIST 21.
Participation financière demandée pour le(s) groupe(s) suivant(s) : tarifs et modalités sur demande.

□ CONTACTS :

- Votre médecin du travail
- Le service AST